

POUR VOUS
LE DÉPARTEMENT AGIT !



DOSSIER DE PRESSE

VOIE VERTE SAINT-JULIEN-SUR-DHEUNE

VENDREDI 20 JUIN 2025

VOIE VERTE

LA VOIE VERTE REMPLACE LA VÉLOROUTE À SAINT-JULIEN-SUR-DHEUNE

André Accary, président du Département de Saône-et-Loire et Catherine Amiot vice-présidente chargée de l'environnement, inaugurent le vendredi 20 juin 2025 la nouvelle portion de voie verte qui vient combler la section manquante à Saint-Julien-sur-Dheune.

L'inauguration des travaux d'aménagement sur la RD 974, pour assurer la continuité de la voie verte située sur l'Eurovélo 6 dans Saint-Julien-sur-Dheune, marque l'aboutissement d'un projet technique qui témoigne de l'engagement du Département en faveur des mobilités douces et d'un aménagement du territoire respectueux des usages et de l'environnement.

Pour rappel, fin 2019, 11 km de voie verte relient officiellement les communes de Saint-Léger-sur-Dheune et Saint-Julien-sur-Dheune, en passant par Saint-Bérain, Morey et Essertenne... Un nouvel itinéraire doux empruntant aussi bien le domaine public fluvial que des portions nouvellement créées sur d'anciennes parcelles agricoles, alternant les sections en site propre et en site partagé sur des

voies communales existantes. Avec une passerelle franchissant la Dheune à Essertenne.

Située sur l'axe EuroVélo 6, cette nouvelle portion de voie verte venait remplacer la véloroute. Manquait alors une connexion au cœur de Saint-Julien-sur-Dheune afin de pouvoir rester sur la voie verte en provenance de Chalon-sur-Saône, un tronçon de 400 mètres qui n'avait en effet pu être aménagé en raison de contraintes techniques importantes :

- ➔ passages de cours d'eau (la Dheune, le canal, le déversoir de Montaubry),
- ➔ présence d'infrastructures (ligne de chemin de fer, RD 974 à fort trafic),
- ➔ relief défavorable.



Plusieurs options ont été explorées pour transformer ce tronçon de véloroute en voie verte continue :

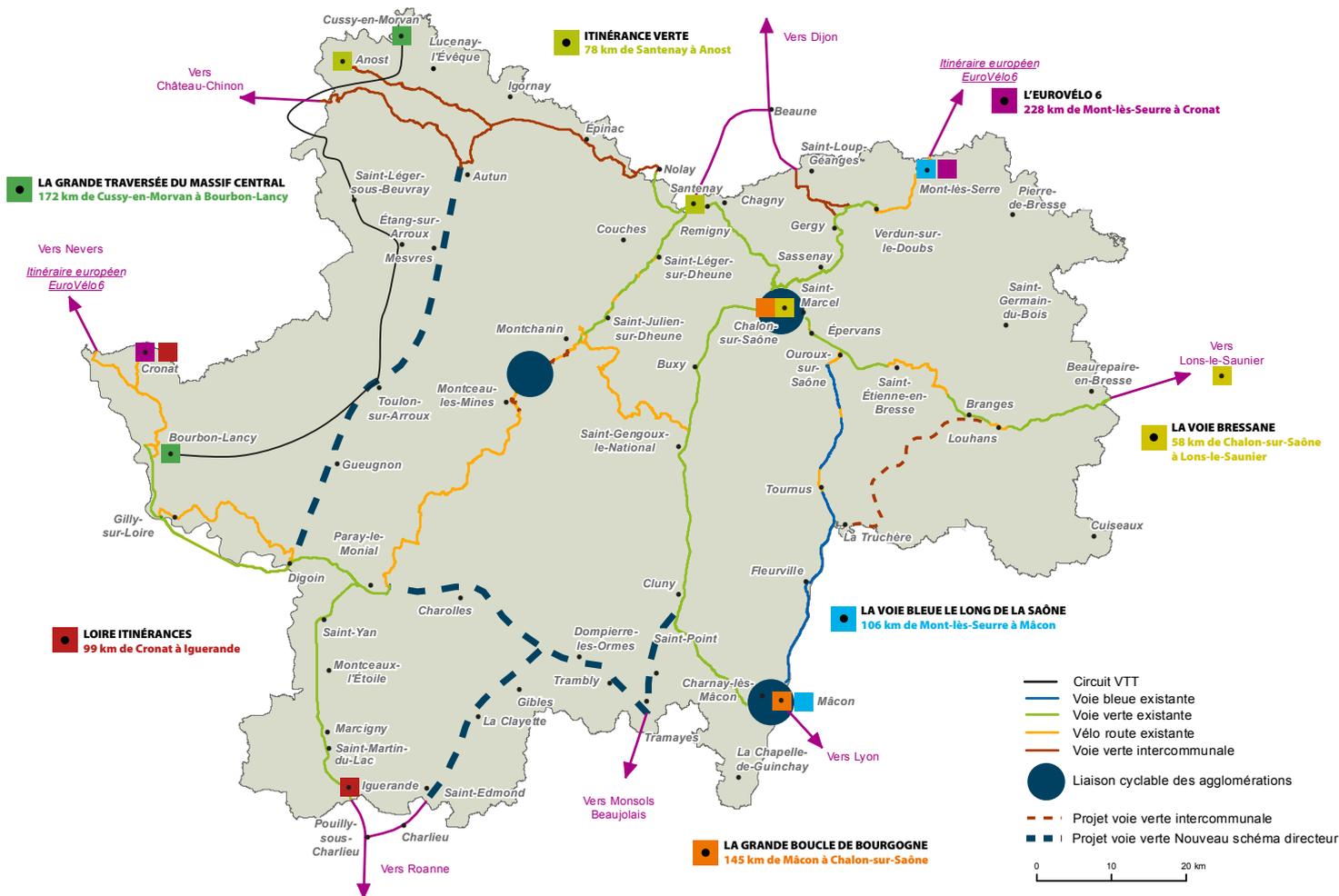
- ➔ Renaturation et déviation du lit de la Dheune pour conserver l'emprise actuelle de la voie verte.
- ➔ Passerelle au-dessus des obstacles hydrauliques.
- ➔ Soutènement proche de la rivière pour élargir la plateforme de la RD 974.

C'est finalement fin 2023 qu'une solution a été trouvée :

- ➔ Réaffectation d'une voie de circulation de la RD 974 en itinéraire cyclable protégé.
 - ➔ Mise en place d'un alternat régulé par feux de circulation détectant la présence de véhicules.
- Les travaux se sont déroulés en mars 2025, avec une intervention complémentaire en concertation avec les acteurs agricoles début juin (installation du séparateur physique, muret pour voies légères).

Toutes ces solutions ont été écartées pour des raisons de coût excessif, de complications foncières ou de procédures environnementales lourdes.

➔ **Coût : 340 000 € TTC financés à 100 % par le Département de Saône et Loire.**



VOIES VERTES : 170 KM DE PLUS D'ICI À 2028

Depuis 1997, le Département a déployé un réseau de voies vertes et bleues de près de 280 km traversant de part en part le territoire et répondant à des enjeux de notoriété, d'attractivité touristique et de développement économique local.

Ce réseau s'enrichit au fil des ans bientôt grâce au Schéma directeur des Voies vertes 2022-2040 qui prévoit 170 km supplémentaires en développant 3 nouveaux axes stratégiques :

- ➔ la liaison Cluny/Charolles/Paray-le-Monial.
- ➔ une ramification à l'axe précédent passant par Gibles, La Clayette et Saint-Edmond dans la perspective d'une connexion au département de la Loire.
- ➔ l'itinéraire reliant Autun à Digoin dans le secteur du Val d'Arroux.



CONTACT PRESSE
DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labruyère
Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78
e.labruyere@saoneetloire71.fr